

Programme de conservation de la Chevêche d'Athéna dans le canton de Genève

Rapport 2020



C. Meisser – 16 juin 2020

Réalisé par :



GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch www.gobg.ch

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

DT - OCAN
Office cantonal de l'agriculture
et de la nature

Genève, le 15 janvier 2021

Auteur : Christian Meisser (christian.meisser@gobg.ch)

Avec les contributions de Patrick Albrecht et Christian Fosserat

Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Activités du groupe d'étude	3
2.1	Généralités	3
2.2	Recensements printaniers.....	3
2.3	Nichoirs et cavités	4
2.4	Recherches complémentaires de nichées.....	4
3	Résultats et discussion pour 2020.....	5
3.1	Territoires et couples recensés en 2020.....	5
3.2	Proportion de sites réoccupés	6
3.3	Densité et proximité des couples.....	6
3.4	Résultats de la reproduction 2020	6
3.5	Baguage et contrôles en 2019.....	7

Remerciements

1 Introduction

La Chevêche d'Athéna fait l'objet d'un programme de conservation et de suivi dans le canton de Genève depuis 1983. Ce programme a été initié par le Groupe des Jeunes de « Nos Oiseaux », section Genève. Depuis 2012, le travail du groupe d'étude « Chevêche » s'inscrit dans les activités du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG). Le programme est soutenu par l'Etat de Genève depuis 2012. La dernière convention établie entre les deux parties couvre la période 2020-2024.

Comme les huit précédents rapports, ce document annuel 2020 présente les activités de conservation et de suivi, ainsi que les principaux résultats. Il précise l'état des effectifs des différentes sous-populations genevoises et donne quelques résultats de la nidification. Il renseigne également sur les reprises et contrôles d'oiseaux effectués durant l'année.

2 Activités du groupe d'étude

2.1 Généralités

Dans la continuité des années précédentes, les activités du programme se composent principalement de cinq volets :

- Le recensement des mâles chanteurs entre fin février et mi-avril ;
- Le contrôle des niochirs et des cavités naturelles connues entre fin mai et fin juin ;
- La recherche de nichées supplémentaires, principalement celles en cavités naturelles ; ce travail s'effectuant en début de soirée principalement entre mi-juin et mi-juillet ;
- L'entretien de l'ensemble des niochirs, leur remplacement, ainsi que la pose de nouveaux niochirs, activités réalisées tout au long de l'année, mais essentiellement en automne et en hiver ;
- Les animations, informations et conseils auprès des agriculteurs, propriétaires fonciers, particuliers et collectivités, pour des sujets en rapport avec la protection de la Chevêche et de son habitat. Ce travail de sensibilisation vise en particulier les personnes directement concernées par les sites de nidification (exploitants agricoles, propriétaires).

Les points 2.2 à 2.5 précisent, pour chaque volet, l'étendue et l'intensité du suivi en 2020.

2.2 Recensements printaniers

La situation sanitaire particulière de cette année (Covid-19) n'a pas eu d'influence négative sur les recensements printaniers, car ils sont réalisés par des personnes seules. Le semi-confinement de mars à mai n'a donc pas été contraignant. A fortiori, il a même permis de réaliser les prospections dans des conditions exceptionnellement calmes, avec un trafic routier et aérien quasi nul.

Les superficies couvertes en 2020 lors des recensements des cinq noyaux de population du canton de Genève sont comparables à celles des années précédentes, voire légèrement supérieures pour Le Mandement : environ 29 km² pour Arve & Lac, 5 km² entre Arve & Aire, 16 km² entre Aire & Rhône (Champagne et plaine de l'Aire), 10 km² pour le Mandement (+ 2 km²) et 2.5 km² à Bellevue/Collex-Bossy. Ainsi, ce sont 62.5 km² environ qui ont été couverts entre début février et mi-avril 2020. La figure 1 du rapport présente les 5 secteurs.

Au total, 16 soirées de prospection ont été réalisées, totalisant 264 points d'écoute. Cette valeur se situe dans la fourchette haute des sept années précédentes (184 - 269). Le temps passé est de plus de 60 heures, soit un investissement comparable aux années précédentes.

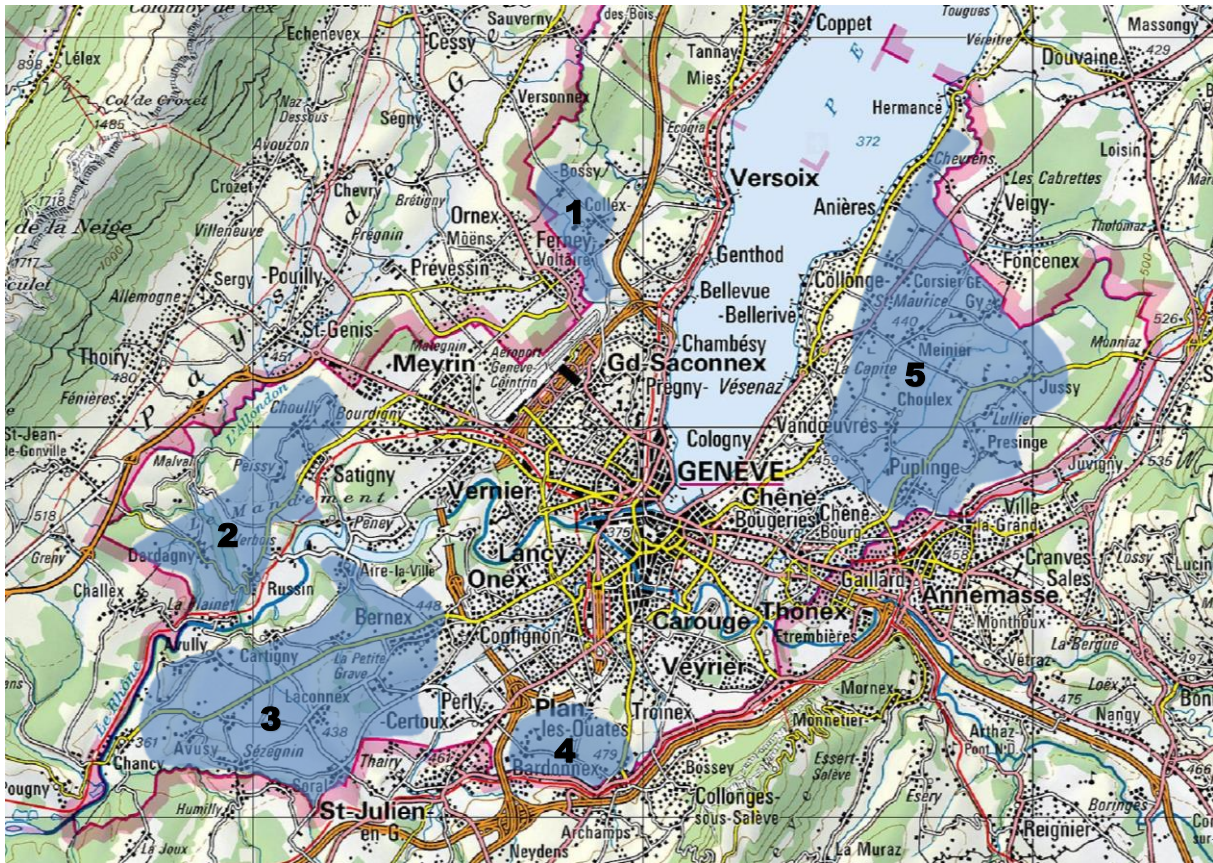


Figure 1 : Les 5 secteurs occupés par des Chevêches dans le canton de Genève et environs (hachures bleues).
 1 Collex-Bossy et environs - 2 Mandement - 3 Aire & Rhône - 4 Arve & Aire - 5 Arve & Lac.
 L'espèce n'est pas présente à Céligny.

2.3 Nichoirs et cavités

Les contrôles des nichoirs s'effectuent tant pour le suivi de la nidification que pour l'entretien et les réparations des nichoirs, y compris le nettoyage d'automne-hiver. Cette dernière tâche est importante pour les nichoirs qui n'ont pas été occupés par la petite chouette et pour lesquels il faut souvent évacuer d'anciens nids de passereaux, généralement volumineux, qui pourraient hypothéquer une nouvelle installation de Chevêches l'année suivante.

En 2020, le nombre total de nichoirs est de 145 sur le canton. A cela s'ajoute une vingtaine de cavités naturelles régulièrement suivies (observations à distance principalement), en particulier en juin et juillet, pour détecter d'éventuelles familles (cf. 2.4).

122 nichoirs ont été contrôlés au moins une fois durant l'année 2020. Les 23 nichoirs restants seront encore nettoyés au début de l'année 2021 et quelques autres seront remplacés.

2.4 Recherches complémentaires de nichées

Dans le but de détecter des familles issues de cavités naturelles, 57 points d'écoute¹ ont été effectués, répartis sur 11 soirées entre fin juin et fin juillet. Les points visités sont des sites de nidification naturels connus ou suspects. Ces prospections ont été menées sur la base des indices de présence détectés au printemps. L'intensité de ces recherches en 2020 a été similaire à celle des années précédentes.

¹ Pour chaque passage, le temps d'écoute et d'observation est variable, dépendant des conditions locales (météo, activités humaines alentour, etc.) et de l'heure. Il peut varier de quelques minutes à près d'une heure. Certains sites sont visités plusieurs fois, en particulier en cas de résultat négatif au(x) passage(s) précédent(s).

3 Résultats et discussion pour 2020

3.1 Territoires et couples recensés en 2020

Le tableau 1 présente les résultats par secteur pour 2020, en l'occurrence le nombre de territoires² et de couples. Deux territoires recensés en Haute-Savoie à quelques centaines de mètres de la frontière ont également été notés, respectivement à Norcier et à Veigy.

Les effectifs du printemps 2020 atteignent 77 territoires, soit 2 de plus qu'en 2019. C'est tout simplement la nouvelle valeur la plus élevée recensée depuis 1996 et l'instauration du suivi printanier sur tout le canton. Entre 2015 et 2019, les effectifs ont fluctué entre 68 et 75 territoires (fig. 1).

A l'échelle des secteurs, on relève à nouveau une belle stabilité dans tous les secteurs.

Le nombre minimal de couples confirmés est de 58, soit 75 % de l'ensemble des territoires. Cette proportion est en croissance, en particulier en raison des 17 couples recensés en Champagne. Bien que cette fluctuation (apparente ?) des couples recensés d'une année à l'autre est à prendre avec prudence³, on peut à minima se réjouir d'une probable tendance positive en Champagne, où les couples attestés n'étaient plus que de 7 en 2017.

Le nombre réel des paires pour le canton se situe vraisemblablement entre 60 et 70.

Tableau 1 : Territoires et couples recensés en 2020, par secteur. Canton de Genève et France voisine. Les valeurs entre parenthèses correspondent à l'évolution entre 2019 et 2020.

Secteurs	Territoires 2020	Couples 2020
Collex-Bossy / Bellevue	2 (+1)	1 (-)
Mandement	8 (+2)	6 (-)
Aire & Rhône (Champagne)	20 (+3)	17 (+7)
Norcier (Haute-Savoie)	1	
Arve & Aire	7 (-1)	6 (+2)
Arve & Lac Veigy (Haute-Savoie)	40 (-3)	28 (-1) 1
Total canton de Genève	77 (+2)	58 (+8)
Total Haute-Savoie	2	

35 couples se sont reproduits dans des nichoirs, ce qui représente 45% des territoires et environ la moitié des couples estimés (60-70). L'importance des nichoirs pour le maintien de la population de chevêches au sein du canton de Genève se confirme logiquement à nouveau en 2020.

À noter que parmi les 35 nichoirs occupés, 3 sont des sites nouvellement colonisés en 2020. Ce chiffre était de 8 en 2019, situation plutôt exceptionnelle.

² Présence confirmée d'au moins un oiseau sur un site donné, au printemps.

³ La confirmation d'un couple - hors de ceux dont le nid est connu - dépend des circonstances des observations (cris des deux individus simultanément, observation visuelle du couple) et est donc assez imprévisible ; raison pour laquelle les nombres de couples sont uniquement à considérer comme des minima et que les comparaisons interannuelles sont délicates à faire. A contrario, le nombre de territoire est un indicateur plus « robuste ».

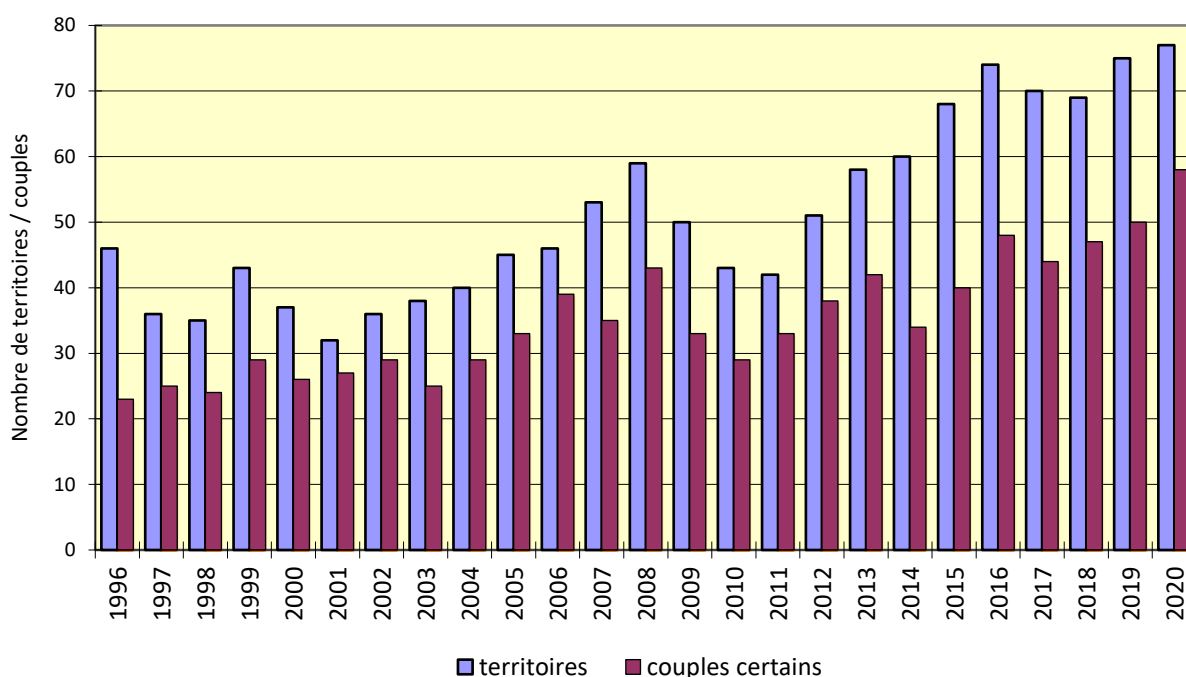


Figure 2 : Évolution du nombre de territoires et de couples recensés dans le Canton de Genève, de 1996 à 2020.

3.2 Proportion de sites réoccupés

La part des territoires réoccupés en 2020 par rapport à l'année précédente est de 85 % sur le canton. On relève des proportions particulièrement élevées en Champagne (18/19) et dans le Mandement (7/7), alors que le taux est plus « usuel » entre Arve & Lac, avec une valeur de 81 %.

3.3 Densité et proximité des couples

En toute logique, la densité des territoires de chevêches en 2020 reste similaire à celle des années précédentes, puisque les effectifs se tiennent entre 68 et 77 territoires depuis 6 ans. Considérant que 62.5 km² sont potentiellement favorables, la densité moyenne est de 1.23 territoire / km². Les plus fortes densités sont logiquement notées entre Arve & Lac (1.38) et en Champagne (1.25).

Au sein des « noyaux » les plus denses, les distances entre couples sont parfois réduites. Comme en 2019, on note deux cas où des sites occupés sont espacés de moins de 200 m.

3.4 Résultats de la reproduction 2020

Parmi 43 couples dont les résultats de la nidification sont partiellement connus, 35 ont produit un ou des jeunes au nid, soit une proportion⁴ de 81 %. Les données collectées, parfois incomplètes, ne permettent toutefois pas de conclure avec certitude que ces 35 nichées sont toutes arrivées à terme avec succès (jeune(s) à l'envol).

⁴ Il faut toutefois noter que la proportion calculée est partielle et qu'elle est probablement surestimée par rapport à l'ensemble des territoires, car il est logiquement plus aisé de trouver des poussins que d'attester avec certitude l'échec d'une nidification.

Concernant les 8 nichées infructueuses, une seule a été prédatée, très probablement par la fouine. Les 7 autres concernent des pontes stériles (5 cas) ou des œufs fécondés et abandonnés pour des raisons inconnues (2 cas). Un seul échec de 2020 est une répétition de 2019.

À noter le cas très particulier d'un territoire où un mâle a chanté au printemps, puis où deux femelles couvaient ensemble 5 œufs ! Cette nichée n'a pas abouti, les œufs n'étaient apparemment pas fécondés.

Le nombre d'échecs a été particulièrement élevé en Champagne, avec pas moins de 4 cas sur les 9 reproductions attestées (soit 44%). À l'inverse, entre Arve & Lac, seuls 2 échecs ont été notés sur les 22 nidifications certaines (10%). Ainsi, comme par le passé, le succès de la reproduction paraît assez contrasté d'un secteur à l'autre. Malheureusement, c'est à nouveau les résultats en Champagne qui sont médiocres⁵, comme en 2016, 2017 et 2018. Dans ce secteur, il est probable que les effectifs nicheurs se maintiennent grâce à l'immigration de jeunes provenant d'autres secteurs, venant compenser le faible succès reproducteur local. On ne peut qu'espérer que la situation évolue à l'avenir, de manière à favoriser la croissance des effectifs au sud-ouest du canton.

3.5 Bagueage et contrôles en 2019

66 poussins ont été bagués durant l'année.

22 oiseaux adultes - comprenant 21 femelles - ont été contrôlés. 12 n'étaient pas bagués (11 femelles et un ind. non sexé) et 10 avaient déjà été contrôlés par le passé (9 femelles et 1 mâle). La proportion de ces « nouveaux » adultes⁶ en 2020 (55 %) est la plus élevée depuis 8 ans. À titre de comparaison, la part d'adultes non bagués était située entre 16 et 44% les sept années précédentes. On note donc, tout au moins en considérant cet échantillon, qu'il y a eu un renouvellement important des femelles au sein d'une partie des couples se reproduisant en nichoir.

Parmi les 10 oiseaux repris, 4 avaient été initialement bagués comme poussin. Tous ont logiquement effectué un déplacement pour s'établir sur leur nouveau territoire. Un individu a changé de secteur (de Bossy au Mandement). L'âge de ces 4 oiseaux est précisément connu ; ils sont nés entre 2013 et 2019.

Les 6 autres adultes repris en 2020 avaient été bagués à l'âge adulte. Leur âge minimal est compris entre 3 et 6 ans. 2 ont changé de territoire depuis le bagueage, ce qui est plutôt inhabituel. L'un s'est déplacé de quelques centaines de mètres, alors que le second - une femelle - a quitté Bernex (2018) pour le Mandement. L'échec de sa couvée cette année-là a peut-être incité cet oiseau à se déplacer. Pour l'anecdote, on peut préciser que cette femelle a été remplacée à Bernex en 2019 par une congénère, née à quelques centaines de mètres du lieu où la première citée s'est établie dernièrement (commune de Satigny). Au-delà de ces « itinéraires croisés » fortuits, cet exemple montre à nouveau que les échanges entre sous-populations sont réguliers et multidirectionnels, permettant ainsi de contribuer au recrutement et au brassage génétique.

⁵ Cette affirmation n'est basée que sur les résultats des couples dont le succès de reproduction est connu, c'est-à-dire des données partielles pour chaque secteur.

⁶ Oiseau non bagué car né en cavité naturelle ou (pour une petite part) parce que le nichoir n'a pas été contrôlé lorsqu'il était poussin au nid.

Remerciements

Le groupe « Chevêche » du GOBG remercie :

- Les personnes qui ont contribué aux recensements printaniers ainsi que toutes les personnes qui ont saisi des données sur www.ornitho.ch. Ces informations sont très précieuses pour compléter les connaissances.
- Tous les propriétaires et exploitant-e-s agricoles qui hébergent des nichoirs et/ou des chevêches, qui nous accueillent chaleureusement année après année et qui nous renseignent sur « leurs » chouettes.
- Des jeunes observateurs (qui se reconnaîtront), qui ont apporté des données inédites pour plusieurs territoires.
- L'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN - DT) de l'Etat de Genève, qui a soutenu le travail de terrain.
- La Commune de Vandœuvres, qui a soutenu les activités du GOBG - et notamment le programme « Chevêche » - avec un don généreux.